

# INFOS Hebdo

17 mai 2013

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN

## MONDE

**La France n'entend pas inviter le dirigeant syrien, Bachar AL-ASSAD, à la future conférence internationale sur le conflit en Syrie.** « *Telle n'est pas mon intention* », a déclaré le Président français lors de sa conférence de presse. François HOLLANDE a insisté pour que la conférence, à l'initiative de Washington et de Moscou, se fasse « *avec l'ensemble de la communauté internationale, notamment la France qui a été à l'initiative. Cette réunion pourrait permettre d'avoir un dialogue direct entre des représentants du régime d'ASSAD et l'opposition* », a-t-il estimé. La conférence internationale, à laquelle participeraient des représentants de Damas et de l'opposition syrienne, devrait se tenir en juin à Genève. François HOLLANDE a estimé qu'il fallait convaincre Moscou, soutien du régime syrien, que « *son intérêt est d'en terminer avec Bachar AL-ASSAD* ».

**L'ONU condamne les forces syriennes.** L'Assemblée générale a adopté une résolution condamnant les forces fidèles au président syrien Bachar AL-ASSAD. Les pays membres ont toutefois affiché un soutien moins important qu'auparavant à la coalition d'opposition. Le texte a été approuvé par 107 voix pour, 12 contre et 59 abstentions, alors qu'une précédente résolution similaire avait recueilli 133 voix en août 2012. Cette baisse illustre le malaise grandissant au sein de la communauté internationale vis-à-vis des différents courants de l'opposition syrienne. Aucun pays n'a de droit de veto à l'Assemblée générale dont les textes ne sont pas contraignants.

**Avertissement de POUTINE.** Le Président russe met en garde contre tout acte pouvant déstabiliser davantage la situation dans le conflit syrien. « *Il est crucial dans ce moment important d'éviter tout acte pouvant déstabiliser la situation* » a déclaré Vladimir POUTINE, à l'issue d'entretiens à Sochi avec le Premier ministre israélien, Benjamin NETANYAHU. Israël avait procédé quelques jours auparavant à des frappes aériennes contre des cibles en Syrie. Damas a annoncé qu'il répliquerait immédiatement et durement à toute nouvelle attaque d'Israël contre son territoire, alors que le mouvement libanais Hezbollah indique que son allié syrien lui livrera de nouveaux types d'armes. Le vice-ministre syrien des Affaires étrangères, Fayçal MOQDAD, a par ailleurs assuré que la Syrie était prête à accueillir immédiatement une commission d'enquête de l'ONU sur les armes chimiques « *pour enquêter sur ce qui s'est passé à Khan al-Assal* » près d'Alep, le 23 mars.

**Mali. Des élections en juillet... affirme François HOLLANDE.** « *Je suis attaché à ce que les élections se tiennent à la date prévue sur l'ensemble du territoire pour qu'elles ne soient pas contestées* ». Au problème de Kidal toujours aux mains des rebelles du MNLA, il répond : « *Nous avons dit que nous étions prêts à accompagner l'administration malienne à Kidal pour organiser les élections pour que les Maliens puissent voter partout* ».

**Al Qaïda prépare des attentats suicides contre les ambassades de France et des États-Unis au Caire.** C'est ce qui ressort de l'enquête après le démantèlement en fin de semaine d'une cellule Al Qaïda en Egypte. Selon l'agence Mena, l'enquête a montré que les suspects voulaient mener des opérations suicides, en forçant les cordons de sécurité devant les ambassades américaine et française. L'agence ajoute que les trois suspects s'étaient évadés de prison lors du soulèvement qui a chassé le président Hosni MOUBARAK début 2011.

## EUROPE

**130 députés conservateurs contestent David CAMERON.** Ils ont ouvertement défié le Premier ministre en votant pour une motion critiquant la position prise par le gouvernement au sujet des relations entre la Grande-Bretagne et l'Union européenne. Même si le texte a été rejeté, la fronde d'un tiers de ses députés est un camouflet pour le chef du gouvernement. David CAMERON avait cru mettre fin aux querelles internes sur l'Europe lorsqu'il s'est engagé en janvier à renégocier la place de son pays dans l'UE et à tenir un référendum sur le sujet en 2017, à condition de l'emporter aux législatives de 2015. Mais le courant anti-européen exige une loi avant 2015 garantissant un référendum, que certains appellent même de leurs vœux avant cette date.

**La Chine voit rouge (suite).** Le Premier ministre chinois, Li Keqiang, se rendra dans les prochains jours en Allemagne et en Suisse. Les relations économiques de Pékin avec l'UE se sont envenimées avec la décision de Bruxelles d'imposer des droits de douane punitifs de 47% en moyenne aux producteurs chinois de panneaux solaires, accusés de bénéficier de subventions ou de vendre à perte. Ces sanctions contre la Chine ont été imposées à l'initiative de l'Allemagne, dont les fabricants de panneaux solaires ont été laminés par la concurrence chinoise. En outre, Pékin a mis en garde l'UE contre une enquête anti-subventions et anti-dumping sur ses fabricants d'équipements de télécommunication. Le porte-parole du ministère chinois du Commerce, SHEN

Danyang, a mis en garde : « *Toutes les conséquences devront être supportées par la partie à l'origine des frictions* ». Les exportations d'équipements de télécommunication chinois vers l'UE s'élèvent à un milliard d'euros par an. Le commerce bilatéral UE-Chine a été de 161,1 milliards de dollars en 2012. L'Allemagne, représente à elle seule 29,5% des échanges de Pékin avec l'UE.

## AFRIQUE - AMERIQUE - ASIE

**Combats en RDC.** Au moins 21 personnes ont été tuées dans des affrontements entre l'armée et un groupe de miliciens Maï-Maï, dans la ville de Beni, à environ 250 kilomètres au nord de Goma la capitale provinciale du Nord-Kivu à l'est de la République démocratique du Congo (RDC), selon un responsable militaire. L'ONU y installe actuellement une brigade d'intervention pour pourchasser les groupes armés.

**Otages libérés au Yémen.** Trois employés du Comité international de la Croix-rouge (CICR), dont un Suisse et un Kényan, enlevés lundi dans le sud du Yémen par des membres d'une tribu, et deux Egyptiens kidnappés une semaine auparavant, ont été libérés à la suite d'une médiation tribale. Les ravisseurs réclamaient la libération d'un des leurs, détenu par les autorités.

**Très en colère, Barack OBAMA limoge le patron des impôts.** Cette démission était fortement réclamée par l'opposition après les déclarations d'un responsable du fisc américain (IRS) qui a reconnu que des groupes dont le nom comportait les mots « Tea Party » ou « patriote » (proches des Républicains) avaient été ciblés ces dernières années en vue d'un contrôle accru. Le directeur par intérim du fisc américain (IRS), Steven MILLER sera provisoirement remplacé par Danny WERFEL, conseiller de la présidence pour les affaires budgétaires.

**La Chine membre observateur permanent au sein du Conseil de l'Arctique.** Les ministres des Affaires étrangères des huit pays membres permanents (États-Unis, Russie, Canada, Islande, Danemark, Norvège, Suède et Finlande) ont également accepté la candidature de cinq autres pays. Outre la Chine, le Japon, la Corée, l'Italie, Singapour et l'Inde rejoindront cette organisation consultative intergouvernementale. Créée en 1996, elle est devenue stratégique du fait de la fonte des glaces qui a réveillé l'intérêt des pays émergents de cet océan riche en ressources.

**Mariage pour tous au Brésil.** Les homosexuels brésiliens pourront désormais se marier dans tous les États du Brésil. Le Conseil national de justice (CNJ) a rendu une décision obligeant tous les tribunaux publics qui célèbrent les unions, à enregistrer les mariages de personnes de même sexe. Le texte prévoit également que les unions civiles - contrats visant à accorder une reconnaissance légale des couples homosexuels - conclues par le passé seront automatiquement converties en mariages. Le texte a été approuvé par 14 voix contre une. Jusqu'à présent, seuls 12 des 26 États de la fédération, et le district fédéral, autorisaient le mariage entre personnes de même sexe.

**Des roches radioactives dans le port d'Alger** ont été découvertes par les douaniers dans trois conteneurs importés par un opérateur algérien. La marchandise a été chargée au port de Qingdao, en Chine, à bord du « Nicolas », un navire battant pavillon antiguanais. Le navire avait fait escale à Malte avant de rallier Alger.

## POLITIQUE INTÉRIEURE

### François HOLLANDE devant la Presse.

**L'an II. « L'offensive ».** Pendant deux heures et demie devant quelque 400 journalistes dans la grande salle des fêtes de l'Élysée, François HOLLANDE s'est expliqué sur de nombreux points dont voici l'essentiel :

**Offensive sur le front européen,** en s'engageant, à l'unisson d'Angela MERKEL, à donner corps à une union politique dans les deux ans avec le renfort d'un gouvernement économique de la zone euro. Le délai de deux ans accordé par Bruxelles pour la réduction du déficit public français à 3% du PIB doit être l'occasion d'« *un rebond* ».

**Une « initiative pour l'Europe »** Elle portera surtout sur la création d'un gouvernement économique de la zone euro, réuni « *tous les mois autour d'un véritable président nommé pour une durée longue* ». Sa mission serait de débattre des principales orientations économiques européennes, en particulier fiscales et sociales, le lancement d'un plan pour l'insertion des jeunes, l'installation d'une communauté européenne de l'énergie et une nouvelle étape d'intégration européenne « *avec une capacité budgétaire qui serait attribuée à la zone euro, et la possibilité progressivement de lever l'emprunt* ».

**Sans l'Allemagne, « l'Europe ne peut pas avancer ».** Rejetant doutes et critiques, François HOLLANDE a réaffirmé que le couple franco-allemand est « *indispensable* ». « *Le premier acte qui doit être à chaque fois posé, c'est de trouver le compromis entre la France et l'Allemagne* », a-t-il expliqué, assurant que les deux pays avaient pour « *devoir* » de « *faire avancer l'Europe* ».

**Austérité et croissance.** « *La récession, provoquée par des politiques d'austérité, touche tous les pays de la zone euro* ». Pour stimuler la croissance, le chef de l'Etat a demandé à Jean-Marc AYRAULT de préparer, pour juin, un

grand plan d'investissements sur dix ans, portant sur quatre grandes filières : le numérique, la transition énergétique, la santé, et les grandes infrastructures de transport.

**Impôts.** « *L'idéal serait de ne pas augmenter un taux de prélèvement sur les ménages dans l'année 2014* ». L'imposition des plus-values mobilières sera « *révisée* », afin de « *mieux orienter l'épargne des Français vers l'investissement productif* ». « *Un plan d'épargne action pour les PME sera créé avec des dispositifs incitatifs* ».

**Retraites. On devra travailler plus longtemps.** « *Il y a aujourd'hui un déficit d'une quinzaine de milliards d'euros, c'est insoutenable* », a reconnu François HOLLANDE pour justifier la future réforme des retraites. Allongement de la durée de cotisation ou report de l'âge de départ ? Le chef de l'État est resté flou sur les pistes pour redresser les comptes, mais refuse de « *reporter sur les générations à venir le fardeau du financement des régimes de retraite* ».

**Remaniement.** Il « *n'est pas pour aujourd'hui, pas d'actualité* ». Jean-Marc AYRAULT est un premier ministre « *courageux* », « *loyal* » et « *désintéressé* ».

**Cohésion gouvernementale.** Rappel à l'ordre après le différend FABIUS-MOSCOVICI sur le nombre de ministres à Bercy. Il n'y a « *qu'une seule ligne au sein du gouvernement* ». « *Les ministres doivent être liés les uns aux autres* ».

**Lois d'amnistie. Pas « favorable »**, mais un geste en direction du Front de gauche en se disant « *prêt à regarder un certain nombre de situations* » de syndicalistes.

**Mariage pour tous.** Le Président a réaffirmé son soutien au texte tout en parlant d'un « *débat légitime* ». « *Dès que le Conseil constitutionnel aura rendu sa décision, je promulguerai le texte* ».

**Droit de vote des étrangers : pas avant 2014.** Un texte sur le sujet sera présenté au Parlement seulement après les municipales. Cette réforme passe par une révision de la Constitution qui ne peut être adoptée que par les 3/5<sup>e</sup> au moins des parlementaires. Or l'opposition de droite est radicalement contre, d'où la prudence du gouvernement.

**Jérôme CAHUZAC.** « *Il ne devrait pas se présenter à quelque élection que ce soit* ». François HOLLANDE s'est également engagé à aller jusqu'au bout de ses promesses sur la publication du patrimoine des élus, malgré les réticences exprimées au sein de son propre camp.

**Les violences au Trocadéro.** (Cf. infra « *Casseurs cassés* »). « *C'est une agression. Une agression à l'égard des biens, des personnes, mais aussi une agression contre notre conception de la vie en commun, contre l'image de la France* », a-t-il assuré. Cet événement « *appelle non pas des polémiques, mais des politiques qui aillent à la racine du mal* », a-t-il ajouté, défendant le bilan de Manuel VALLS.

François HOLLANDE se décrit comme « *un socialiste qui veut faire réussir la France* » et qui veut « *laisser une trace* ». Et de conclure : « *La France n'est pas le problème, la France, c'est la solution* ».

## Les réactions

**François FILLON** se dit déçu : « *J'attendais un changement de cap face à des chiffres économiques accablants et on a eu essentiellement une posture* ». « *Le Président n'a été offensif que dans le ton, la forme...un assez bel exercice* ». « *Sur le fond, il continue à faire une mauvaise analyse, c'est-à-dire à attendre une reprise qui a fort peu de chances de venir. Des mesures absolument pas à la hauteur de la gravité de la crise* ».

**Bernard ACCOYER** a fustigé un « *long exercice d'auto-justification* ».

**Jean-Louis BORLOO** a salué l'initiative d'un gouvernement économique qui est, selon lui, une « *proposition initiale de l'été 2011 de Mme MERKEL et de Nicolas SARKOZY* ».

**Jean-Luc MELENCHON** a critiqué la promesse d'un gouvernement économique de l'Europe, une « *initiative MERKEL repeinte aux couleurs supposées mieux acceptées par les Français* ».

**Marine LE PEN**, a qualifié François HOLLANDE de « *petit porte-parole* » de la Commission européenne qui a « *clairement abdiqué face aux injonctions européennes et allemandes de l'austérité à tout crin* ».

**Thierry LEPAON** secrétaire général de la CGT : « *Je l'ai trouvé en-dehors des préoccupations des Français qui sont : la question des salaires et de l'emploi (...). Sur ces deux questions-là, il n'y a aucune réponse concrète qui puisse laisser entendre qu'on ait une amélioration* ».

**Pierre MOSCOVICI.** « *Moi je pense que la croissance reviendra dans le courant du deuxième semestre 2013, déjà lors du prochain trimestre, et puis que nous pouvons faire en sorte qu'elle se développe en 2014* ».

**Bernard CAZENEUVE.** « *Nous sommes dans une stratégie et une trajectoire de redressement (...) et je veux que le rétablissement des comptes publics en 2014 et pour les années qui suivent se fasse essentiellement par des économies* ».

**Le syndicat Force ouvrière** a regretté « *l'absence de référence au pouvoir d'achat, moteur de l'activité économique alors que celui-ci baisse* ».

**Le Medef** a commenté en ces termes : « *L'engagement résolument européen (...) en direction d'un gouvernement économique de la zone euro correspond à la vision que le Medef promeut* ».

**Politique Polynésienne.** Le député (UDI) Edouard FRITCH, proche de Gaston FLOSSE, a été élu à Papeete président de l'Assemblée de la Polynésie française, par 38 voix sur 57 représentants. Sauf énorme surprise, Gaston FLOSSE sera lui-même élu Président de la Polynésie française par la même assemblée, ce vendredi.

**Casseurs cassés...**Trois personnes jugées pour avoir jeté des projectiles, bouteilles ou canettes, sur des policiers ont été condamnées à des peines allant de trois mois de prison avec sursis à quatre mois dont deux ferme avec mandat de dépôt. 47 personnes avaient été interpellées à la suite de violences lors de la célébration du sacre du PSG en Ligue 1 de football. Ces violences extrêmes ont fait également une trentaine de blessés, dont trois membres des forces de l'ordre, et entraîné des centaines de milliers d'euros de dégâts. Accusé d'amateurisme par la droite, le ministre de l'Intérieur, Manuel VALLS, a promis des sanctions exemplaires à l'égard des « ultras » et des « casseurs » qui ont sévi sur l'esplanade du Trocadéro à Paris. Manuel VALLS a annoncé que le club parisien serait interdit de manifestations festives sur la voie publique.

**Jérôme CAHUZAC le retour ?** Des signaux qui pourraient donner à penser que l'ancien Ministre du Budget pourrait se présenter à la législative partielle de Villeneuve-sur-Lot. Il a fait sa première réapparition publique sur le marché de la ville, serrant les mains, discutant avec les uns et les autres. Il a donné le sentiment de tester l'électorat. En 2012, il avait été réélu député avec 61,4% des voix au deuxième tour. Un sondage a été effectué par la société LH2 dont le commanditaire n'est pas connu et qui inclut Jérôme CAHUZAC dans les choix possibles ; les résultats ne sont pas publiés mais ils pourraient être déterminants dans la décision que l'ancien Ministre devra prendre avant le 24 mai. Un sondage IFOP lui donne 11 % à cette élection.

**Georges TRON victime d'un complot ?** Accusé d'« agressions sexuelles et viols en réunion » par deux ex-employées municipales de Draveil, l'ancien Secrétaire d'Etat pourrait avoir été victime d'un complot fomenté par l'extrême droite pour le discréditer. Dès le début, Georges TRON faisait état d'un contentieux immobilier qui l'opposait depuis des mois à la famille LE PEN dans la ville de Draveil dont il est maire. Les deux plaignantes ont choisi comme avocat Gilbert COLLARD, élu député sous l'étiquette du Front national. Quoi qu'il en soit, le Parquet d'Evry a demandé un non-lieu dans cette affaire. La décision finale revient aux juges d'instruction qui peuvent soit décider de suivre le réquisitoire du parquet soit de renvoyer Georges TRON devant la justice.

## CONSEIL DES MINISTRES

**Projet de loi :** Projet de loi ratification de la convention du conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique.

**Communications :** Le Ministre de l'Economie et des Finances a présenté une communication relative à la réunion du G7 Finances qui s'est tenue les 10 et 11 mai à Londres, sous présidence britannique. / Bilan sur la sécurité dans les zones prioritaires.

## FRANÇAIS DE L'ETRANGER & AFFAIRES ETRANGERES

**Adoption de deux lois « Français de l'étranger » :** la loi « prorogeant d'un an le mandat des élus à l'AFE » de la zone Europe-Asie-Levant et la loi sur la « représentation des Français de l'étranger ». Le texte adopté par l'Assemblée nationale est très différent de celui voté au Sénat. Il supprime l'Assemblée des Français de l'étranger, élue au suffrage universel direct, et la remplace par un « Haut Conseil des Français de l'étranger » (Voir les détails dans la rubrique Assemblée nationale).

### ELECTIONS LEGISLATIVES PARTIELLES - FRANÇAIS DE L'ETRANGER 1<sup>er</sup> tour dans les 1<sup>ère</sup> et 8<sup>e</sup> circonscriptions

**Le Vote par Internet est ouvert** depuis mercredi. Il le restera jusqu'au mardi 21 mai à 12h (heure de Paris).

- **Vote à l'urne** (en personne ou par procuration)

Dans la 1<sup>ère</sup> circonscription: **vote le samedi 25 mai 2013.**

Dans la 8<sup>e</sup> circonscription : **vote le dimanche 26 mai 2013.**

Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures (heures locales).

- **Vote par correspondance**

Date limite de réception du vote par correspondance,

pour la 1<sup>ère</sup> circonscription : **Jeudi 23 mai, 12h** (heure locale),

pour la 8<sup>ème</sup> circonscription : **Vendredi 24 mai, 12h** (heure locale).

**Pour consulter la liste bureaux de vote ouverts dans votre circonscription :**

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027356592&dateTexte=&categorieLien=id>

ainsi que les heures d'ouverture et de fermeture spécifiques à Israël :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027356583&dateTexte=&categorieLien=id>

**Un Français au Parlement écossais.** Christian ALLARD, 49 ans, qui réside en Ecosse depuis plus de 25 ans, a juré d'être « fidèle à son serment d'allégeance à la reine Elizabeth, ses héritiers et successeurs ». Il vient de quitter son emploi pour siéger au Parlement régional sous l'étiquette du Parti national écossais qui milite pour l'indépendance et organisera un référendum en septembre 2014.

## INSTITUTIONS

### Assemblée nationale

#### Adoption des projets de loi sur la représentation des Français de l'étranger.

- **Adoption de la loi prorogant d'un an le mandat des élus à l'AFE** de la zone Europe-Asie-Levant. La loi est conforme au texte du Sénat et est donc considérée comme définitive. Les députés UMP ont immédiatement saisi le Conseil constitutionnel. Verdict dans un mois. En cas d'annulation, ce qui semble toutefois peu probable, des élections devraient se tenir très rapidement.

- **Adoption de la loi sur la représentation des Français de l'étranger.** Le texte adopté par l'Assemblée nationale est très différent de celui voté au Sénat. Il supprime l'Assemblée des Français de l'étranger, élue au suffrage universel direct, et la remplace par un « Haut Conseil des Français de l'étranger ». Ce Conseil serait composé d'une centaine de membres, élus indirectement dans 5 grandes circonscriptions continentales (au lieu de la vingtaine prévue par le texte du Sénat)... Selon cette nouvelle version, les Français de l'étranger seraient représentés par des « Conseillers consulaires », en principe au nombre de 444. Ils éliraient parmi eux les membres du « Haut conseil ». Avec une soixantaine de « délégués » élus en même temps qu'eux, et les 11 députés des Français de l'étranger, ils constitueraient le nouveau collège électoral pour les sénatoriales des Français de l'étranger. La loi prévoit les élections des Conseillers consulaires en juin 2014, les nouveaux élus devant voter en septembre pour les sénatoriales. Elle prévoit également la fin des mandats des élus AFE d'Afrique – Amérique qui seraient ainsi raccourcis de deux ans.

#### Que va-t-il advenir de ce texte qui n'est pas conforme à celui du Sénat ?

Une commission mixte paritaire formée de 7 députés et 7 sénateurs se réunira en principe le mardi 21 mai au soir. Elle tentera de trouver un compromis sur les différents points de divergence (*nom du Haut Conseil, Scrutin direct pour l'élection de ses membres, nombre de circonscriptions, prérogatives des Conseillers consulaires etc...*). Si elle y arrive, c'est le cas en général, le nouveau texte sera soumis aux deux Assemblées successivement. Si elles le votent, ce texte devient loi. En cas d'échec (ce qui semble probable), la navette reprend. Le texte sera donc représenté au Sénat, pour une nouvelle lecture. Le Sénat pourra modifier la loi, éventuellement revenir à son propre texte. Puis après adoption, le texte repartira vers l'Assemblée nationale qui pourra encore le modifier ou, elle aussi, revenir à son propre texte. Le gouvernement peut mettre fin à la navette en demandant à l'Assemblée de statuer en dernier ressort. C'est la procédure du « dernier mot ».

L'UMP a déjà annoncé dans ce cas qu'elle saisira le Conseil constitutionnel. La saga n'est pas terminée...

**La fin des races ?** Adoption d'une proposition de loi du groupe du Front de Gauche qui supprime le mot « race » de la législation française (9 codes et 13 lois sont concernés). Tous les groupes de gauche ont voté ce texte qui a été amendé par la commission des Lois. Le groupe UDI (centriste) s'est divisé, une partie votant pour, l'autre s'abstenant. Les députés UMP, jugeant le texte « plein de bonnes intentions mais posant problème sur le plan technique », se sont soit abstenus, soit ont voté contre.

### Sénat

**Sécurisation de l'emploi.** Adoption définitive du texte qui transpose l'accord national interprofessionnel, dit ANI, conclu entre le patronat et trois syndicats. Il prévoit notamment que les entreprises puissent négocier des baisses de salaires en échange d'un maintien des effectifs, ce qui a provoqué des manifestations des syndicats opposés à la réforme et une mobilisation du Front de Gauche. Les entreprises confrontées à de graves difficultés conjoncturelles pourront négocier pour deux ans des baisses du temps de travail et de salaires en échange d'un maintien des effectifs.

## ECONOMIE - DEFENSE

**Vous avez dit récession ...** Oui. Deux trimestres confirmés. La France est bien entrée en récession. Le produit intérieur brut s'est contracté de 0,2% sur les trois premiers mois de l'année après une baisse de même ampleur au dernier trimestre 2012. Une croissance nulle enregistrée sur l'ensemble de l'an passé. Origines : faiblesse de la consommation, diminution de la production et des investissements, sur fond de déprime de la zone euro. La France n'avait pas connu de récession, depuis début 2009.

## SOCIETE – SANTE

**François et les Imams...** Accompagnés par l'écrivain juif d'origine polonaise Marek HALTER, plusieurs imams seront reçus au Vatican par le pape François, le 5 juin. Un événement qui sera certainement très remarqué. Marek HALTER était un proche de Jean-Paul II.

**Le coronavirus se transmet-il d'homme à homme ?** Oui, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). En effet, en Arabie Saoudite, deux employés hospitaliers ont été contaminés par le nouveau virus proche du virus responsable du Sras (syndrome respiratoire aigu sévère) qui avait fait plusieurs centaines de morts en Chine en 2003. Au total, depuis l'identification du nCoV en septembre 2012, l'OMS dit avoir été informée de 40 cas de contamination confirmés par des examens en laboratoire, dont 20 mortels.

**HEC première de la classe... en matière de formation continue.** Etabli depuis 15 ans par le quotidien britannique Financial Times, ce palmarès des meilleures écoles vise à mesurer la qualité des cursus à destination des cadres et dirigeants. Au total, 7 écoles françaises réussissent à se démarquer parmi les 50 meilleurs programmes sélectionnés par le Financial Times. L'Insead parvient à se hisser à la 10<sup>ème</sup> place. L'Essec se classe 22<sup>ème</sup>, l'Edhec (31<sup>ème</sup>), l'ESCP Europe (32<sup>ème</sup>), l'EM Lyon (34<sup>ème</sup>) et Grenoble Graduate School of Business (49<sup>ème</sup>). Les écoles françaises ayant les meilleures formations inter-entreprises : Insead : 6<sup>ème</sup> (10<sup>ème</sup> en 2012). HEC Paris : 7<sup>ème</sup> (9<sup>ème</sup> en 2012). Essec Business School : 19<sup>ème</sup> (7<sup>ème</sup> en 2012).

## CULTURE - NOUVELLES TECHNOLOGIES - ESPACE

**Ouverture du 66<sup>ème</sup> festival de Cannes.** Il est présidé cette année par Steven SPIELBERG. Après la célèbre montée des marches, en particulier celle très applaudie de l'équipe de l'un des films les plus attendus sur la Croisette, « Gatsby Le Magnifique » avec Leonardo DiCAPRIO ... et bien sûr la cérémonie d'ouverture dirigée par Audrey TAUTOU, les choses sérieuses ont commencé avec les deux premiers films en compétition : « Jeune et jolie » du Français François OZON, qui s'annonce un brin sulfureux et « Heli » du Mexicain Amat ESCALANTE. 20 films au total sont en lice. Pas de grands sujets politiques cette année mais des films plus axés sur des histoires intimes. Verdict le 26 mai.

**Retour sur le plancher des vaches.** Après cinq mois dans l'espace, Chris HADFIELD le premier commandant canadien de la Station spatiale internationale (ISS), est revenu sur Terre avec ses deux compagnons d'équipage, l'Américain Tom MARSHBURN et le Russe Roman ROMANENKO. Avant de quitter l'ISS, l'équipage avait effectué une sortie de cinq heures et demie dans l'espace afin de stopper une fuite d'ammoniac servant au refroidissement d'un des panneaux solaires de la station. La Station spatiale internationale, qui doit rester en orbite jusqu'à 2020 au moins, est habitée en permanence depuis novembre 2000.

**« La glace qui brûle ».** Des chercheurs japonais ont réussi pour la première fois à extraire des fonds sous-marins japonais du gaz d'hydrates de méthane. Le ministre japonais de l'Industrie a dit à la presse que des préparatifs étaient en cours depuis des années et le test a enfin débuté. Si cette ressource parvient à être exploitée, elle pourrait bien sauver le Japon de l'impasse énergétique dans laquelle il se trouve, espère le Ministre.

**Le mystère de la « Flamme éternelle »...** pourrait être expliqué. Une étude réalisée récemment par une équipe de géologues indique que la flamme de New York est alimentée par un processus géologique jamais mis en évidence jusqu'à présent dépassant le gaz de schiste. La flamme intrigue beaucoup car elle brûle depuis des années sans la moindre interruption. Relativement peu connues, les Chutes de « la Flamme Éternelle » sont situées au sein du parc Chestnut Ridge à l'ouest de New York.

## CARNET – SPORTS - NOMINATIONS

### Football

**Coupe de France.** La finale opposera Evian à Bordeaux le 31 mai.

**Une coupe d'Europe pour Chelsea** qui a battu Benfica 2-1 en finale de la Ligue Europa, un an après son triomphe en Ligue des champions. Succès arraché à la toute dernière minute grâce à une tête décisive du défenseur Branislav IVANOVIC. Chelsea rejoint le Bayern Munich, l'Ajax Amsterdam et la Juventus Turin parmi les équipes ayant gagné toutes les Coupes d'Europe.

**David BECKHAM tire sa révérence...** Après avoir gagné le titre de champion de France avec le PSG, le très célèbre footballeur a annoncé qu'il mettrait un terme à sa carrière professionnelle à l'issue de cette saison, c'est-à-dire après les deux derniers matchs au programme du PSG, contre Brest samedi puis à Lorient.

### Nominations

**M. Jean-Michel MARLAUD**, ambassadeur en Afghanistan.

**M. Edward ARKWRIGHT**, secrétaire général d'Aéroport de Paris (ADP).

**Myriam COTTAS**, présidente du comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage.

**Le pasteur Laurent SCHLUMBERGER**, président de la nouvelle église protestante unie.

INFOS Hebdo, tous droits réservés. Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. Tél. : + 33 1 42 34 26 87. [r.delpicchia@senat.fr](mailto:r.delpicchia@senat.fr)